



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 avril 2009
Français
Original : espagnol

**Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 52 a) de l'ordre du jour
Groupes de pays en situation particulière :
troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés**

**Conseil de sécurité
Soixante-quatrième année**

**Lettre datée du 10 avril 2009, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer la Déclaration du Groupe de Rio et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) intitulée « Vers un nouveau paradigme de coopération » et signée le 8 avril, dans la perspective de la Conférence sur le développement économique et social d'Haïti, prévu pour le 14 avril (voir annexe).

À cet égard, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, à propos du point 52 a) de son ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Claude **Heller**



**Annexe à la lettre datée du 10 avril 2009 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et espagnol]

**Conférence des donateurs sur le développement
économique et social d'Haïti**

**« Vers un nouveau paradigme de coopération »
Washington, 14 avril 2009**

**Déclaration des États membres du Groupe de Rio
et de la Communauté des Caraïbes**

Les représentants permanents des États membres du Groupe de Rio et de la Communauté des Caraïbes auprès de l'Organisation des Nations Unies,

1. Ont réaffirmé leur appui total à la « Conférence sur le développement économique et social d'Haïti – Vers un nouveau paradigme de coopération », qui se tiendra le 14 avril 2009 à Washington, compte tenu de ce que le développement socioéconomique d'Haïti, donc sa stabilité, exigent la coopération soutenue de la communauté internationale. Cela étant, ils ont invité les donateurs et les autres partenaires de la coopération à accroître leur appui au pays par les mécanismes bilatéraux, régionaux ou multilatéraux créés à cet effet.

2. Ont souligné les travaux préparatoires effectués, à la réunion technique des 2 et 3 mars 2009 à Ottawa, par le Gouvernement haïtien, les donateurs et les autres partenaires de la coopération.

3. Ont félicité le Gouvernement haïtien d'avoir élaboré un programme d'action dans le cadre du Plan national de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et de l'évaluation des besoins après catastrophe. Pour ces mesures, le Gouvernement a bien défini les priorités pour les travaux de la Conférence.

4. Ont formé le vœu que les décisions que prendra la Conférence contribueront à un meilleur alignement entre les priorités du Gouvernement haïtien et les offres des donateurs et des autres partenaires de la coopération, dans un cadre de partenariat solidaire fondé sur les principes de la coresponsabilité et de l'efficacité.

5. Se sont félicités de ce que les questions liées au renforcement du budget d'Haïti, instrument idoine pour acheminer l'aide financière internationale, aient été inscrites à l'ordre du jour. Cela permettra au Gouvernement haïtien de mieux le coordonner et de rendre l'action de l'État plus visible pour la population.

6. Ont fait valoir que les contributions des organisations non gouvernementales doivent être acheminées en fonction des besoins et priorités du pays, que définit le Gouvernement haïtien.

7. Ont réaffirmé leur soutien aux travaux de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à l'appui du Gouvernement et du peuple haïtiens.

8. Se sont dit fermement décidés à continuer d'appuyer les efforts du Gouvernement haïtien visant à améliorer la sécurité, la protection et la promotion des droits de l'homme et le renforcement des institutions, piliers essentiels pour affermir la gouvernance démocratique dans le pays et y jeter les bases d'un développement économique durable, juste et équitable.

9. Ont pris note des progrès réalisés vers un programme coordonné de coopération latino-américaine visant à renforcer la Police nationale haïtienne, pour lequel des réunions se sont tenues à Santiago et à Port-au-Prince, avec création d'un groupe de travail qui œuvre à un plan d'action destiné à coordonner la coopération policière en utilisant les ressources disponibles pour former et spécialiser la Police. À cet égard, les représentants permanents ont déclaré souhaiter que cette question soit nommément inscrite à l'ordre du jour des futures conférences de donateurs.

New York, le 8 avril 2009
